





Défis et opportunités pour la gestion intégrée des barrages : expériences et apprentissages des OBV

Chanel Ouellet, Geneviève Gallerand et Catherine Frizzle

Rendez-vous des OBV 21 juin 2023, Beaupré

Mise en contexte

 Enjeu identifié comme prioritaire dans le PDE d'Abrinord

 Forte demande par les gestionnaires et les utilisateurs

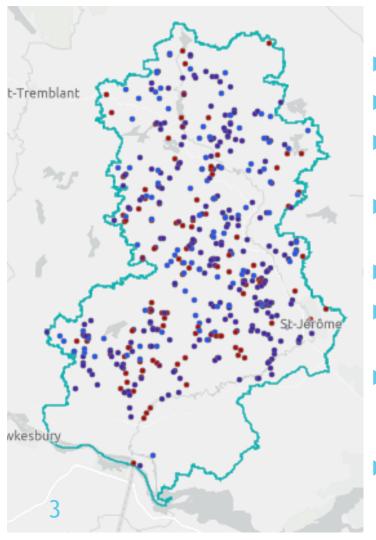
 Rassembler les acteurs de l'eau concernés et favoriser la collaboration

Identifier des pistes de solution

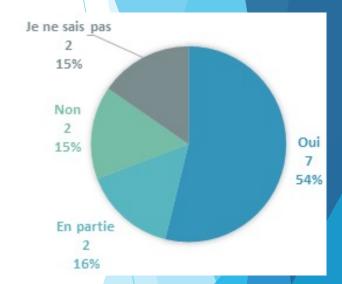
Mettre en place une réelle gestion intégrée des barrages anthropiques



Portrait du territoire d'Abrinord en chiffre



- 465 barrages de 1 mètre et +
- 80% détenus par un propriétaire privé
- 20% par le gouvernement et les municipalités
- Plus de 50% des barrages construits entre 1960 et 1980
- Loi sur la sécurité des barrages depuis 2000
- 95% des barrages à forte contenance ont été construits pour des usages récréatifs
- 40% des gestionnaires sont préoccupés par l'adaptation face aux changements climatiques
- 54% des gestionnaires croient que les problématiques sont reliées à la gestion des barrages





Enjeux

Légaux et économiques

Variations du niveau d'eau et du débit

Adaptation aux changements climatiques

Sécurité des personnes et des biens

Écosystèmes aquatiques et riverains

Qualité de l'eau

Restriction récréotouristique



Sondage des gestionnaires de barrages et des usagers

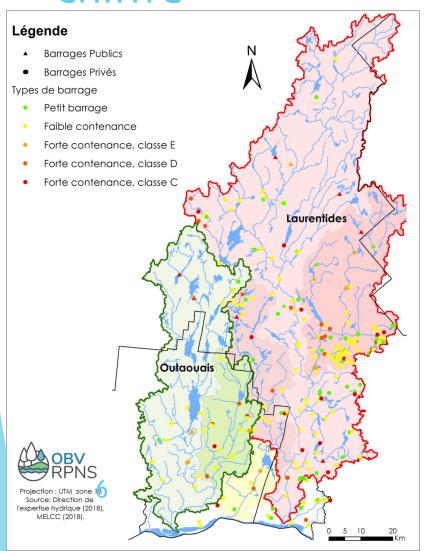
- Compréhension des besoins, des intérêts et des préoccupations
- Un portrait juste de la problématique comme point de départ

Problématiques énoncées

- Manque de ressources au Centre d'expertise hydrique du Québec (CEHQ) + données manquantes
- Mauvaise compréhension de la dynamique hydrique
- Difficultés à trouver une firme prête à effectuer les travaux; règlementation, coûts, acceptabilité sociale
- Conflits d'usage; perte d'activité récréotouristique, prise de décision des niveaux d'eau
 - Conflits d'intérêts divergents
 - Disputes de malentendu (intérêt similaire, erreur de communication)
 - Conflits de principes (divergence des valeurs fondamentales)
- Manque d'information règlementation



Portrait du territoire de l'OBV RPNS en chiffre



- ▶ 262 barrages
- ▶ 63 barrages à forte contenance
- 144 barrages à faible contenance
- > 55 petits barrages
- 2 barrages hydroélectriques
- 92% détenue par propriétaire privé
- 8% par le gouvernement et les municipalités
- 60% des barrages servent à des fins d'activités récréatives et de villégiature
- 8% des barrages servent à des fins de régularisation des niveaux d'eau
- 32% des barrages servent à des usages multiples ou inconnus





Le barrage de Lac-Simon continue de susciter la discorde

Par Benoit Sabourin, Le Droit | 6 avril 2022



■ leDroit









Des représentants de diverses organisations, des citoyens et des élus se sont rassemblés à Saint-André-Avellin le 9 juin. Ils ont uni leurs voix afin d'alerter le ministre responsable de l'Outaouais et député de Papineau, Mathieu Lacombe et son collègue à l'environnement Benoit Charrette afin qu'ils viennent au secours de la rivière Petite Nation qui souffre régulièrement d'un manque d'eau. En cause, selon eux, la gestion du barrage du lac Barrière qui ne tient pas compte des conséquences en aval.



▶ ASSÉCHEMENT DE LA RIVIÈRE : QUÉBEC PRESSÉ D'INTERVENIR

Assèchement de la rivière : Québec pressé d'intervenir

TVA Gatineau | 9 juin 2022





0

Atelier de concertation - novembre 2022

Objectif:

Réunir les acteurs de l'eau interpellés par cet enjeu afin de favoriser les échanges sur leur réalité commune, de partager de l'information, et de réfléchir à des pistes d'actions communes.



Mises en situation

Exemple 1: Un barrage qui crée un lac de retenue à usage récréatif est désuet. Le nouveau propriétaire qui a hérité de l'ouvrage prend la décision de démanteler le barrage, car celui-ci est trop coûteux à entretenir.

3 parties prenantes

- Gestionnaire/propriétaire
- Riverain en amont
- Spécialiste de la faune et de la flore











Les constats

Le manque de financement et de soutien aux propriétaires de barrages privés de la part du gouvernement du Québec

Le manque d'information scientifique empêchant les parties prenantes de bien comprendre les comportements hydrologiques des cours d'eau face aux modes de gestion des barrages

Le manque de communication entre les gestionnaires de barrages et les autres acteurs

Le manque de soutien, l'absence de données et les difficultés de compréhension qui représentent souvent la source des conflits affectant les parties



Pistes à explorer pour le prochain atelier

- Encadrement réglementaire
- Impacts des barrages sur l'écologie des cours d'eau
- Résolution de conflits
- Plan de gestion intégrée des niveaux d'eau et des débits
- Droit des propriétaires affectés par la variabilité du lit des cours d'eau / Jurisprudence
- Subventions disponibles
- Soutien aux municipalités



Portrait du territoire du COGESAF en chiffre

> 375 barrages de 1 mètre et + dont 81 de forte contenance

> 79% détenus par des propriétaires privés

21% par le gouvernement et les municipalités

50% des barrages à forte contenance ont été construits pour des usages récréatifs ou servent également à des usages récréatifs

Autres usages : hydroélectricité, régularisation, prise d'eau, réserve incendie, faune, pisciculture, site historique, agriculture, contrôle des inondations, anciens sites miniers





Objectifs du projet

- Co-construire, avec les parties prenantes, un plan de gestion du barrage adapté aux changements climatiques et intégrant les préoccupations des communautés locales touchant l'environnement et les divers usages de l'eau;
- Co-construire, avec les communautés locales, <u>un plan de gestion</u> des risques climatiques résiduels;
- Fournir aux communautés locales les informations scientifiques et les outils de gouvernance leur permettant de renforcer leur capacité d'adaptation aux changements climatiques.



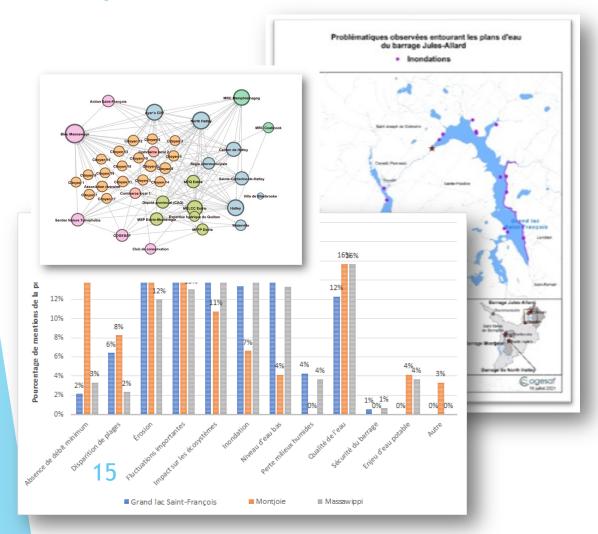
Acciasatons-nous!

Projet de gestion adaptée et intégrée des barrages et d'adaptation des communautés locales face aux changements climatiques





Étape 1. Mobilisation des ressources



Définir le territoire à l'étude (étendue)

Équipe multidisciplinaire : établir un vocabulaire commun

Minimiser les perceptions au sein de l'équipe de recherche (importance de baser les constats sur des données probantes) territoire par l'OBV

Analyse de réseaux

sociaux permet de bien
illustrer les liens entre



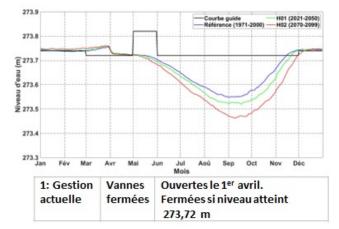


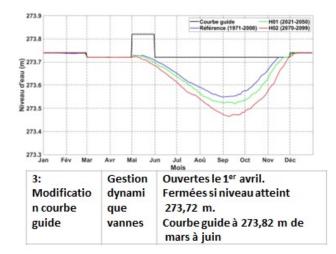
Étape 2. Production et partage d'information



Le cadre juridique des niveaux d'eau du barrage de North Hatley (Mise à jour)







Former et informer les participants à la co-construction

Échéancier de la recherche non compatible avec projet de mobilisation qui requière du temps

Utilisation de modèles permet de simuler des situations potentielles

Meilleure compréhension de l'impact des CC





Étape 3. Co-construction d'une solution



Gestion des
perceptions qui
peuvent être
tenaces

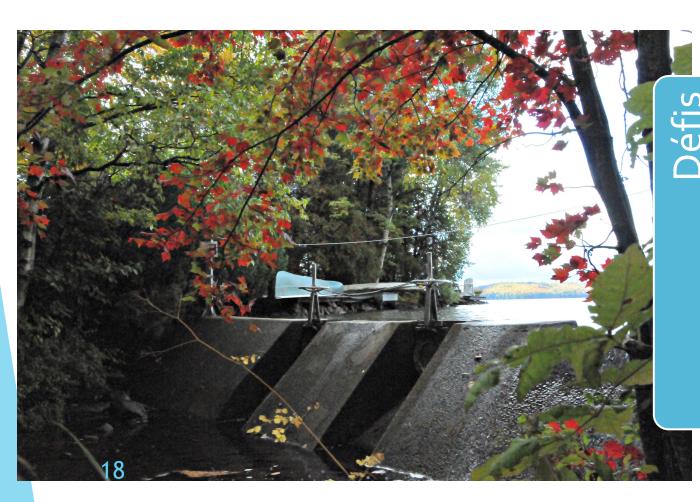
Experts non experts

Pseudoneutralité de l'OBV Présence d'un médiateur du dialogue
Disponibilité des simulations
Chaites par les chercheurs





Étape 4. Établissement des mesures de suivi



Disponibilités des ressources humaines et du financement

Maintenir la mobilisation dans le temps

Répondre aux attentes qui ont été créées Poursuite de la collaboration entre les acteurs au-delà du projet Reconnaissance de plan de gestion des risques résiduels



Constats sur la gestion intégrée des barrages



- Les OBV sont perçus comme des acteurs importants pour la co-construction, mais nous ne sommes pas totalement neutres, comment se positionner?
- Il manque de financement pour que les OBV accompagnent les communautés mais aussi pour les gestionnaires de barrage pour la pris en compte des CC.
- Il y a un besoin d'accompagnement des gestionnaires de barrages, favoriser un transfert de connaissance entre eux.
- L'état doit rendre publics les plans de gestion des barrages.
- L'état doit également favoriser l'intégration des CC et la prise en compte des préoccupation locales.



- Manque de financement et de soutien aux propriétaires.
- Manque d'information scientifique empêchant les parties prenantes de bien comprendre enjeux.
- Manque de communication entre les gestionnaires de barrages et les autres acteurs.
- Manque de soutien, l'absence de données et les difficultés de compréhension qui représentent souvent la source des conflits.



- Variété de type de conflits d'usage (intérêt divergent, malentendus, conflits de principe)
- Rareté des ressources humaines avec l'expertise nécessaire
- La gestion des barrages anthropiques est un défi grandissant à l'échelle nationale.
- Une coordination entre municipalités et gouvernements est primordiale.

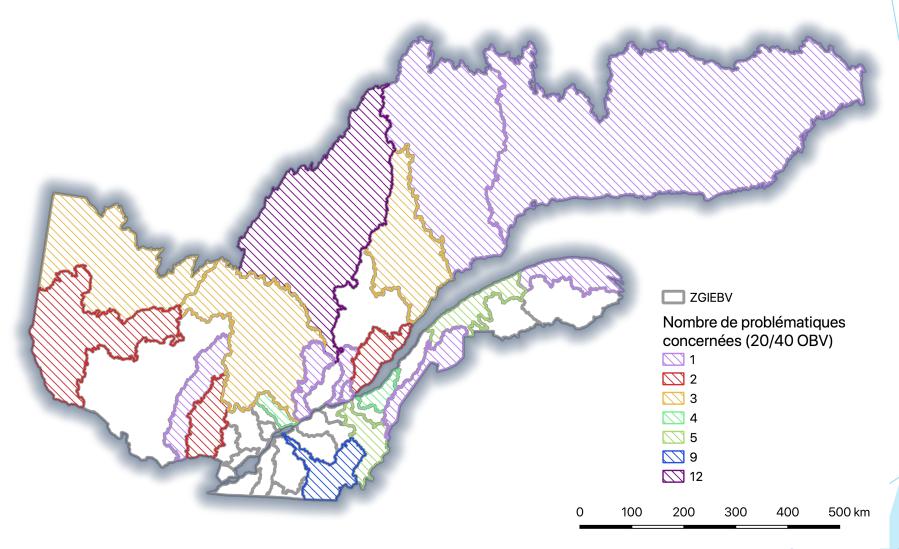






PDE dont au moins une des causes de problématiques est liée aux barrages











Quels sont vos constats?

Avez-vous rencontré de tels cas sur vos territoires? Ou êtes-vous interpellés pour intervenir sur des problématiques similaires?

Avez-vous des pistes de solutions ou recommandations?

Avez-vous un intérêt à participer avec d'autres OBV à des travaux futurs sur la gestion intégrée des barrages?



